

BEAURAINVILLE

Mardi 15 Août 2017

32^{ème} FOIRE D'ÉTÉ Super Braderie-Brocante

suivant Arrêté Préfectoral
autorisant la manifestation (affiché en Mairie).

Les inscriptions devront nous parvenir
impérativement avant le 4 Août
et devront être obligatoirement
accompagnées du règlement.

Aucune installation ne sera possible après 9h.



DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL SUR MER
COMMUNE DE BEAURAINVILLE

FICHE D'IDENTITE ET DE DOMICILE

(à remplir par le particulier)

MANIFESTATION DU 15 AOUT 2017

NOM : _____

Prénom : _____

Date et lieu de Naissance : _____

Adresse : _____

N° carte d'identité : _____

ou permis de conduire : _____

délivré (e) le : ____ / ____ / ____ par _____

Fait à Beaurainville,

le ____ / ____ / 2017

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

PROFESSION : _____ N° R.C. : _____

Marchandises vendues : _____

Type de déballage (1): Camion magasin - Barnum avec ou sans parapluie - à même le sol

Les brocanteurs sont invités à préciser s'ils déballent et gardent leur véhicule derrière leur stand, (1): OUI - NON
(dans la limite des possibilités).

INSCRIPTION et PARTICIPATION au frais de publicité (gratuit pour les Beaurainvillois)..... = 3,00 euros

Nombre de mètres réservés : _____ x 2,50 euros le mètre = _____ euros

(gratuit pour les Beaurainvillois jusqu'à 5 mètres) =====

Réglé : Chq. Esp.

(chèque libellé à l'ordre de "Mairie de Beaurainville")

d'un montant de = _____ euros

Les numéros d'emplacements seront attribués par ordre d'inscriptions.

**BULLETIN à retourner avant le 4 Août accompagné du règlement et de la Fiche d'Identité à :
"Monsieur le Maire - MAIRIE - Inscription Brocante - B.P. 27 - 62990 BEAURAINVILLE".**

Date d'Inscription : _____

**Je déclare n'avoir participé à plus d'une manifestation de même nature
au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)**

Signature du déclarant :

I.P.N.S.

(1) Mettre une croix dans la case correspondante.